

**Notes de la séance de la Commission d'établissement de La Sallaz<sup>1</sup>  
Lundi 10 mars 2014, de 20h00 à 22h30**

**Salle d'appui du collège de la Sallaz, av. de la Sallaz 38 à Lausanne**

|                        |   |
|------------------------|---|
| Parents :              | Mmes Maïté <b>Bardaro Royer</b> , Carmen <b>Chabloz Vessaz</b> , Anne <b>Jiménez</b><br>Stéphanie <b>Laurent</b>  |
| Professionnels :       | Mmes Dorina <b>Binaghi</b> , Sandra <b>Cuénoud</b> , Anita <b>Jost</b> , Photine <b>Pisson</b> ,<br>M. Michel <b>Rosselet</b>                                     |
| Organisations :        | M. Théo <b>Gafner</b> , Mme Mélanie <b>Yerly</b>  |
| Autorités politiques : | M. Alain <b>Jeanmonod</b>   |
| Excusés/Absents :      | Mmes Lidiana <b>Padoan</b> , Corinne Amandine <b>Epars</b> , MM. José <b>Garcia</b> ,<br>Nusret <b>Bekiri</b> , Denis <b>Corboz</b> , Jean-Wilder <b>Derosier</b> |

La présidente intérim ouvre la séance à 20h, après que certains membres se soient réunis en plusieurs groupes dès 19h afin de travailler au projet de règlement d'établissement.

**1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

**2. Approbation du PV de la séance du 20 janvier 2014**

Le PV est adopté à l'unanimité, avec les remerciements à son auteur.

Le directeur rappelle qu'il serait bien que le futur règlement soit traduit dans les 10 langues les plus courantes pratiquées à la Sallaz.

**3. Election d'une nouvelle présidence**

Lors de la prochaine séance du 5 mai 2014, la présidente intérim sera absente. Elle rappelle son souhait de passer le témoin. Aucun membre ne se déclare prêt, mais Mme Laurent se propose pour assurer l'intérim lors de la séance du 5 mai 2014.

La Commission dans son ensemble estime qu'il s'agira de prendre rapidement une décision, de manière à respecter le souhait de la présidente intérim actuelle.

**4. Représentation de la COMET au spectacle de Grand-Vennes les 3 et 4 avril 2014**

Un certain nombre de membres s'annoncent.

3 avril : Mme Laurent, Mme Cuénoud, M. Gafner.

4 avril : Mmes Jiménez, Binaghi et Jost.

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



## **5. Information du directeur sur l'Arzillier**

Le directeur informe la COMET de la fin des classes vertes de l'Arzillier. En effet, l'effectif a baissé de façon continue, notamment en raison du succès de l'intégration dans les classes ordinaires. Une page de l'histoire lausannoise va donc se tourner en été 2014.

## **6. Modification du règlement d'établissement suite à la nouvelle LEO / synthèse des groupes de travail**

Deux groupes de travail se sont réunis avant la séance. Un troisième a communiqué par mail.

Le premier groupe s'est consacré à la relecture de la LEO et du RLEO, à l'exception du chapitre 11. Une discussion a lieu sur l'opportunité de rappeler les grands principes de la LEO. La question de l'accès à l'établissement et des mesures de sécurité sont également débattues. M. Gafner propose de vulgariser les textes sous forme de table des matières, par exemple. Sur ce point, le directeur estime qu'il s'agit d'une bonne idée, mais qu'elle devrait venir du département. Il propose d'en parler à la DGEO.

Le deuxième groupe a traité des règles de vie de l'établissement. Les articles 8, 27, 29 et 36 LEO ont été particulièrement étudiés. Une discussion générale a lieu et le directeur apporte des précisions sur la vie de l'établissement (notamment sur le conseil des élèves).

Le troisième groupe a étudié le chapitre 11 LEO et RLEO. Le directeur explique que l'idée est de rédiger une page maximum. Il va établir un projet en vue de la séance du 5 mai 2014. Les sujets abordés sont notamment le comportement attendu des élèves, les règles de discipline (avec une reprise en grande partie du règlement actuel), les appareils électroniques, les objets dangereux et leur confiscation, les pauses et le périmètre de l'établissement.

## **7. Divers**

Le directeur évoque la semaine contre le racisme, qui se déroule chaque année en mars et qui pourrait constituer un thème intéressant pour la COMET l'année prochaine.

Mme Binaghi rappelle qu'il serait bien de disposer de référents dans chaque langue et dans chaque quartier.

La présidente intérim aborde le calendrier des séances. Il apparaît que la séance du 5 mai sera peut-être suffisante avant l'été. A la rentrée, on pourra prévoir deux ou trois séances.

M. Gafner suggère une action sur l'intégration à la rentrée. De manière générale, il estime qu'il faut profiter des rencontres avec les parents pour réfléchir à des actions.

Mme Binaghi propose également le thème de l'intégration pour l'année prochaine.

La présidente intérim lève la séance à 22h00.

Lausanne, le 15.4.2014/SEPS

|  |
|--|
| place Chauderon 9<br>case postale 5032<br>1002 Lausanne<br>tél. 021 315 64 19<br>fax 021 315 60 04<br>Christine.gonzalez@Lausanne<br><a href="http://www.Lausanne.ch">http://www.Lausanne.ch</a> |
|--|